

Le Plan de Retraite International (PRI)

Maitriser les enjeux liés à la disparité des régimes de retraite des pays d'expatriation et l'impact sur la retraite des salariés.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

1. Retraite française vs. Retraites internationales

- ▶ Systèmes de base et complémentaires
- ▶ Répartition versus capitalisation (DB et DC)
- ▶ Les régimes français volontaires : CFE /CRE – IRCAFEX
- ▶ Panorama des régimes de retraite étrangers
- ▶ Panorama des taux de remplacement

2. Politique d'affiliation des populations mobiles

- ▶ Les conventions bilatérales et la Convention Européenne de Sécurité Sociale (CESS)
- ▶ Compensation des déficits de cotisation ou différentiels de niveau de retraite
- ▶ Le PRI : un outil flexible et adapté
- ▶ Ingénierie de la solution : critères déterminants
- ▶ Cibles du PRI : expatriés français et/ou salariés étrangers
- ▶ Les GEC et HUB : centralisaiton de la mobilité

3. De la théorie à la pratique : explication et choix des différents paramètres

- ▶ Fondamentaux de la gestion financière
- ▶ Styles et modes de gestion
- ▶ Fonds en euro – gestion profilée – gestion pilotée

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour objectif de répondre aux questions : comment gérer la retraite des salariés en mobilité internationale, français ou étrangers ? Quels sont les risques ? Quels points de vigilance ?

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

LES + DE LA FORMATION

- Panorama des plans mis en place
- Illustration par des cas pratiques
- Formateurs senior spécialisés sur cette thématique et dans la gestion d'actifs

PUBLIC

DRH, C&B Manager, Responsable mobilité internationale

Durée : 1 journée (7h)

Lieu : Locaux de Diot-Siaci, de l'entreprise ou à distance

Sessions : nous consulter

Tarifs : 2 500 € HT (session intra-entreprise)
900 € HT (individuel inter-entreprise)